

*HiSCoD*

## **Normandie**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Asnières-en-Bessin le 18 mai 1795
Identifiant	HISCOD_09043
Date	Année 1795 Mois : Mai Jour : 18 Jour de la semaine : Lundi
Localisation	Lieu historique : Asnières-en-Bessin Lieu : Asnières-en-Bessin Code commune : 14023 Latitude : 49.3676304692881 Longitude : -0.939071269947855
Unités administratives historiques	Entité politique : Première République française Entité administrative : Calvados Sous-entité administrative : Bayeux
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Normandie Sous-entité administrative : Calvados
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute de subsistance ; Typologie originale : Type 903 : contre le départ des grains Nombre de participants : 18 Participation féminine : Oui

## Présentation du contenu

**Description (langue originale) :** Dans le procès verbal on peut lire que : « Des hommes et des femmes armés de couteaux et bâtons, sur les cinq heures du matin, se sont portés dans la commune d'Asnières sur le chemin tendant à Bayeux, ont arrêté une voiture chargée de blé destiné pour l'approvisionnement de la halle de Bayeux conduite par deux hommes aux gages du citoyen Baudeaux. Ils auraient dit « si tu bouges tu es mort, il nous faut le bled qu'est-ce que tu portes ? » Ils s'emparèrent des grains, le transversèrent dans des poches plus quatre boisseaux de sarazin. Qu'ils payèrent à l'homme aux gages de la veuve Guérin cent trois livres pour une partie du prix du blé dont ils s'étoient emparés. Que quelques heures après une femme vint chez la veuve Guérin et remit a un de ces gens une poche et un paquet d'assignat de la valeur de cent quarante quatre livres dix sols ». Un peu plus loin dans l'affaire, on peut en apprendre davantage, notamment qu'il s'agit d'hommes déguisés en femmes. Enfin, on découvre qu' « ils remirent aux hommes qui conduisaient la voiture un quarré de papier contenant sur un côté une liste de trente deux noms qui composoient l'atroupement ». Lors des interrogatoires, ils disent qu'ils avaient connaissance de ce transport de grain mais que les bâtons ne servaient que pour marcher. Ils ajoutent qu'il n'avaient ni couteaux, ni fourches et qu'aucun violence n'a été exercée contre ls conducteurs de la voiture et que s'ils étaient déguisés c'était pour ne pas être reconnus. Enfin, ils ajoutent que les conducteurs les ont même aidé à transvaser le blé dans leurs poches et qu'ils l'ont bien payé. Puis ils terminent leur défense en disant qu'il ne connaissaient pas la loi qui autorise la libre circulation des grains à l'intérieur de la République et qu'ils n'ont cédé qu'au besoin impérieux de subsistances.

**Description (anglais) :** -

## Bibliographie

Sources primaires : Arch. dép. Calvados, 3 L 525.

Bibliographie : -

## Notes

Auteur(s) : Paul-Maneuverier-Hervieu

Contributeur(s) : Cédric Chambru

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19